



# La Voie À Suivre

## BO

## 503

## 12.01.08

## 5 CHVAT 5768

### Publication

HEVRAT PINTO

Sous l'égide de

RABBI DAVID HANANIA

PINTO CHLITA

11, rue du plateau

75019 PARIS

Tel: 01 42 08 25 40

Tel: 01 48 03 53 89

Fax 01 42 06 00 33

[www.hevratpinto.org](http://www.hevratpinto.org)

Responsable de publication  
Hanania Soussan

## LE SANG ET LA MEZOUZA SYMBOLISENT LE SERVICE DE D. (PAR RABBI DAVID HANANIA PINTO CHLITA)

**H**achem passa pour frapper l'Egypte et vit le sang sur le linteau et sur les deux montants des portes, Hachem passa par-dessus la porte, et l'ange destructeur n'eut pas la permission de venir dans leur maison pour frapper. » Le Créateur du monde, Qui a tout créé, Qui connaît les pensées de chacun et ce que projette chacun, Qui sonde les reins et les cœurs, a-t-Il besoin du signe du sang sur les montants des portes pour passer par-dessus les maisons des bnei Israël sans tuer les premiers-nés ?

Nos Sages ont dit (Pessa'him 74a) : « Comment fait-on griller le sacrifice de Pessa'h ? On amène une broche de grenadier, on l'enfile dans sa bouche jusqu'au rectum et on met les entrailles à l'intérieur. » C'est étonnant : En quoi le sacrifice de Pessa'h diffère-t-il, quand on sacrifie les entrailles, des sacrifices pour lesquels les entrailles ne font pas partie du sacrifice, mais sont sacrifiées séparément par les cohanim qui les enlèvent ?

Les Sages ont également enseigné : « Les bnei Israël ont attaché le sacrifice de Pessa'h aux pieds du lit ; les Egyptiens entendaient l'agneau qui bêlait, ils serraient les dents parce qu'on égorgeait leur dieu, et ils n'avaient rien le droit de dire. » Cela demande explication : pourquoi le Saint béni soit-Il avait-Il ordonné aux bnei Israël d'attacher le sacrifice de Pessa'h aux pieds du lit ? N'auraient-ils pas pu l'attacher à tout autre endroit ? Ils auraient pu l'attacher auprès de la porte de la maison, là où les gens l'auraient vu, et non à l'intérieur de la maison, où personne ne le voit.

### *Autant que la crainte des hommes*

Cela signifie qu'il y a deux façons d'accomplir les mitsvot. Certains disent : Je ne vais pas rajouter des sévérités inutiles de peur qu'on se moque de moi, il me suffit que dans mon cœur, je croie en Hachem. D'autres accomplissent toutes les mitsvot mais sans conviction, ils les accomplissent par habitude.

En ce qui concerne la première catégorie, ceux qui craignent l'opinion des autres, notre maître Ya'akov Ba'al HaTourim zatsal dit au nom de Yéhouda ben Teima : « Sois audacieux comme le tigre, léger comme l'aigle, cours comme la gazelle et sois fort comme le lion pour faire la volonté de ton Père des Cieux. » Il a donné le détail de quatre attitudes dans le service du Créateur en commençant par audacieux comme le tigre, parce que c'est un grand principe dans le service de Hachem. En effet, parfois l'homme veut faire une mitsva mais évite de la faire à cause des gens qui se moqueraient de lui, c'est pourquoi il enseigne de se montrer audacieux contre les moqueurs et de ne pas éviter de faire la mitsva. Rabbi Yo'hanan ben Zakaï a dit à ses élèves : « Puisse votre crainte du Ciel être aussi grande que votre crainte des hommes ! »

En ce qui concerne la deuxième catégorie, ceux qui ne font les mitsvot que de l'extérieur, mais sans prêter attention à ce qu'ils font, les Sages ont dit (Sanhédrin 106b) : « Le Saint béni soit-Il veut le cœur », ainsi qu'il est écrit : « L'homme voit ce qui se montre aux yeux et Hachem voit ce qui est dans le cœur. » Cela signifie que parfois, l'homme accomplit les mitsvot et ne sent pas qu'il les a accomplies, comme un singe à qui on apprend à sauter et qui ne sait pas ce qu'il fait.

Celui qui a honte devant les moqueurs finit par en arriver à la faute, parce qu'il craint les hommes et ne craint pas le Roi des rois. Les Sages ont dit que les bnei Israël en Egypte

avaient négligé la mitsva de la circoncision, pour trouver grâce aux yeux des Egyptiens, c'est pourquoi il a changé leur cœur pour leur faire détester son peuple.

### *Les détacher de l'idolâtrie*

Quand les bnei Israël ont attaché l'agneau aux pieds du lit, les Egyptiens regardaient à l'intérieur des maisons, voyaient leur idole attachée au lit, criaient et demandaient aux bnei Israël ce que c'était que cet agneau et pourquoi ils l'attachaient aux pieds du lit. Ils leur répondaient : notre D. nous a ordonné d'égorger l'agneau en Son honneur.

Nos Sages ont dit dans la Aggada : quand le Saint béni soit-Il a dit à Moché d'égorger le sacrifice de Pessa'h, il a répondu : Maître du monde ! Comment vais-je pouvoir faire cela ? Ne sais-Tu pas que le bélier est le dieu des Egyptiens, ainsi qu'il est dit « allons-nous égorger l'idole des Egyptiens sous leurs yeux sans qu'ils nous lapident ? »

Le Saint béni soit-Il lui a répondu : « Par ta vie ! Les bnei Israël ne sortiront pas d'ici avant d'avoir égorgé l'idole des Egyptiens sous leurs yeux, pour leur faire savoir que leur idole n'est rien. » Nous trouvons que cette nuit-là, le Saint béni soit-Il a frappé les premiers-nés des Egyptiens, et cette nuit-là les bnei Israël ont égorgé le sacrifice de Pessa'h et l'ont mangé. Les Egyptiens voyaient leurs premiers-nés morts et leur idole égorcée, sans pouvoir rien faire. Comme les bnei Israël s'étaient révoltés contre l'idole des Egyptiens, immédiatement est entré dans leur cœur en abondance la foi en Hachem, et l'idolâtrie a été extirpée de leur cœur. Prendre l'agneau ne servait qu'à les détacher de l'idolâtrie et les habituer aux mitsvot, comme l'ont dit les Sages sur le verset « Détachez-vous et prenez – détachez-vous de l'idolâtrie et attachez-vous aux mitsvot. »

C'est un principe. Il est impossible à l'homme d'avoir deux attitudes à la fois, car à ce moment-là il ne réussira ni dans une chose ni dans l'autre. Celui qui croit en Hachem n'a pas honte des hommes, mais celui qui craint les hommes parce qu'il a honte, c'est qu'il ne croit pas vraiment totalement en Hachem.

C'est pourquoi le Saint béni soit-Il a ordonné aux bnei Israël de mettre le sang sur les deux montants et le linteau, car le sang est une allusion à l'intériorité, le sang est l'âme. Le Saint béni soit-Il voulait dire en allusion aux bnei Israël que l'essentiel du service de Hachem est qu'il vienne de l'intérieur de l'âme, du profond du cœur. Le service de Hachem qui est extérieur n'est pas accepté, et par le fait que l'homme étudie la Torah et accomplit les mitsvot en faisant attention à ce qu'il fait, il s'ensuit qu'il aimera Hachem de tout son cœur et de toute son âme.

De plus, même celui qui sert Hachem uniquement intérieurement et a honte devant les autres, son service n'est pas agréé, parce que de cette façon il enlève de lui-même la crainte de Hachem pour craindre les hommes. C'est pourquoi les bnei Israël ont reçu l'ordre de mettre le sang, qui, comme nous l'avons dit, fait allusion à l'intériorité, sur les montants et le linteau à l'extérieur, pour nous insinuer que pour servir Hachem il faut les deux choses, il est impossible d'en choisir une au détriment de l'autre. C'est aussi la réponse à la question de savoir pourquoi le sacrifice de Pessa'h est différent de tous les autres sacrifices, puisqu'on le sacrifie avec ses entrailles. C'est pour nous enseigner que pour arriver au niveau de serviteur de Hachem, l'homme doit servir son Créateur à la fois dans l'intériorité du cœur et dans l'extériorité.

*Dédié à la mémoire de  
Esther Bachar Bat Avraham*

### **GARDE TA LANGUE !**

#### *C'est une mitsva d'écouter*

*C'est parfois une mitsva d'écouter quand quelqu'un dit du mal d'un autre. Par exemple, si on suppose qu'en écoutant ce qu'il a à dire dans sa totalité, on aura ensuite la possibilité de montrer au locuteur ou aux autres auditeurs que ce n'est pas cela qui s'est passé, ou si on peut faire valoir son mérite.*

*(Hafets 'Haim)*

## À PROPOS DE LA PARACHA

### *En l'an mille cinq cent quarante-six, en décembre d'après leur calendrier*

« Ce mois-ci est pour vous le premier des mois, c'est pour vous le premier des mois de l'année » (Chemot 12, 2)

Le Ramban écrit sur la raison de cette mitsva : « La raison pour laquelle « ce mois-ci est pour vous le premier des mois » est pour que les bnei Israël le comptent comme le premier mois, et à partir de là comptent les mois comme deuxième, troisième, jusqu'à la fin de l'année avec le douzième mois, pour que cela nous rappelle le grand miracle et qu'à chaque fois que nous évoquons le mois, le miracle se trouve également évoqué. C'est pourquoi les mois n'ont pas de nom dans la Torah, mais on dit « le troisième mois » (Chemot 19, 1), ou « le deuxième mois de la deuxième année, le nuage se leva » (Bemidbar 10, 11), « le septième mois, le premier du mois » (ibid. 29, 1), et ainsi de suite. »

Le Ramban écrit encore : « De même qu'il faut évoquer le jour du Chabat quand nous le quittons et dire : un jour après Chabat, deux jours après Chabat, de même il faut évoquer la sortie d'Égypte en disant : le premier mois, le deuxième, le troisième mois de notre délivrance, et ce compte n'est pas celui des années, puisque notre année commence en Tichri. Donc quand nous appelons le mois de Nissan premier et le mois de Tichri septième, nous voulons dire premier de la délivrance et septième de la délivrance. C'est la raison de « il est le premier pour vous », il est pour nous le souvenir de notre délivrance. »

Les Sages ont évoqué ce sujet et dit que nous avons amené avec nous le nom des mois de Babylonie (Yérouchalmi Roch Hachana 1, 2), parce qu'au début ils n'avaient pas de noms chez nous, et la raison en est qu'au début, on les comptait en souvenir de la sortie d'Égypte. Mais quand nous sommes revenus de Babylonie, où nous avons accompli ce que dit le verset : « On ne dira plus : « Vive Hachem qui a fait monter les bnei Israël du pays d'Égypte, mais vive Hachem qui a fait monter les bnei Israël du pays du nord et de tous les pays où ils avaient été exilés. » Nous avons recommencé à appeler les mois du nom dont on les appelait en Babylonie, pour rappeler que nous avons demeuré là-bas et que Hachem nous en a fait revenir. »

Le « Hatam Sofer », dans son livre « Torat Moché », cite les paroles du Ramban, et remarque à leur propos : « C'est une leçon de morale pour que dans nos lettres ou autres nous écrivions le premier jour et le premier mois, pour témoigner de la création du ciel et de la terre en six jours et du fait que Hachem S'est reposé le septième jour, ainsi que de la sortie d'Égypte, et non de les nommer comme les non-juifs. » Dans les sermons du Hatam Sofer, il écrit encore : « Et non à partir de la naissance du Messie des Chrétiens, ce qui est une honte pour les bnei Israël. »

Ce n'est pas le nombre à partir de la naissance de Jésus

Dans les Responsa du Maharam Schik, on lui pose une question sur quelqu'un qui a fait une pierre tombale en écrivant le nombre de mois et de jours à la façon dont les non-juifs les comptent. Il a absolument interdit de le faire, et écrit : « Mais ce qu'on a fait d'écrire le numéro des années comme des mois dans le langage des non-juifs, c'est une double et triple faute, car ils ne comptent pas leur mois de la même façon que les bnei Israël, et donner l'année selon le chiffre des non-juifs est interdit à mon avis de

la Torah, car dans la Torah dans la parachat Michpatim il est dit « ils n'évoqueront pas le nom d'autres dieux ». Celui qui adopte leur compte transgresse cette interdiction.

Le livre « Kol Bo LeDinei Avelout » écrit qu'à notre époque, où beaucoup de gens utilisent leur façon de compter par habitude, on ne peut pas dire qu'ils transgressent une interdiction, car en vérité ce n'est pas le chiffre à partir de la naissance de Jésus, et d'après beaucoup de gens, les bnei Israël utilisaient cette façon de compter encore avant qu'il naisse, et avant qu'il soit connu. C'était le compte des Romains après la mort d'Hérode. Le Rema donne aussi dans ses Responsa, par. 51 une réponse qui commence par « en l'an mille cinq cent quarante-six en décembre selon leur compte ». Il évoque la façon de compter des non-juifs, et depuis sont passées plusieurs centaines d'années, et personne ne proteste pour dire qu'il a évoqué le nom d'autres dieux. Les Responsa « Havat Yaïr », par. 184, dit entre autres « mille quatre cent vingt-huit selon leur compte », et les Responsa « Chevout Ya'akov » s'expriment de la même façon. Le Hatam Sofer et le gaon Rabbi Akiva Eiger zatsal dans des lettres disent « 5 septembre 1831 » (certains ont fait la remarque que le Hatam Sofer a indiqué dans sa lettre une date non-juive parce que sa lettre était destinée aux autorités non-juives). Dans tous les livres imprimés, l'année d'impression est indiquée d'après le compte habituel, et personne ne trouve à redire.

### *En avril j'ai reçu tant*

Dans ce contexte, indiquons l'histoire célèbre qui est arrivée au baron Rabbi Chimon Wolff Rothschild, l'un des descendants de cette famille célèbre pour sa richesse, qui était particulièrement connu à cause de son dévouement pour tout ce qui touche aux mitsvot du judaïsme.

On raconte que lorsqu'il voulut accomplir la mitsva d'écrire un séfer Torah, il n'a pas fait confiance aux soferim d'Allemagne, son pays, car ils n'étaient pas experts dans tous les domaines de la Torah. Qu'a-t-il fait ? Il a amené de Russie un sofer connu comme craignant le Ciel et grand érudit. L'homme est resté chez le baron pendant longtemps pour écrire le séfer Torah en sainteté et en pureté.

Finalement, le travail s'est terminé. Le séfer Torah était prêt, et le sofer est rentré chez le baron pour recevoir son salaire.

« Avez-vous déjà reçu quelque chose en acompte ? » lui demanda le baron.

« Oui », répondit-il, et il sortit un carnet de sa poche duquel il se mit à lire à haute voix : « En avril j'ai reçu tant... en mai j'ai reçu tant... en »...

Mais là, la voix du baron l'interrompit :

« A ce point-là ? » tonna le baron de Rothschild, « est-ce qu'un sofer qui craint le Ciel compte selon les mois des non-juifs et non selon les mois juifs ou les parachiot de la semaine ? Même un sofer qui passe toute sa vie dans l'écriture de sifrei Torah transgresse ce qui est dit « Vous n'évoquerez pas le nom d'autres dieux, cela ne s'entendra pas dans ta bouche » ?

Tout en parlant, le baron prit son porte-monnaie et paya au sofer la totalité de la somme. Tout en disant avec tristesse : « En partant, prenez avec vous tout le séfer Torah que vous avez écrit ! »

## À LA SOURCE

**« Seulement que votre gros et votre menu bétail demeure » (10, 24)**

Il est étonnant que Paro ait eu besoin des troupeaux des bnei Israël, au point de devoir dire à Moché et Aharon « Seulement, que votre gros et votre menu bétail demeure » !

Rabbi David de Yaldoula zatsal répond à cela que le traité Mena'hot dit au nom de Rav Houna que tous les sacrifices expiatoires des non-juifs sont en réalité des holocaustes, et si le non-juif dit : « pour qu'un juif soit pardonné » – un juif le mange.

D'après cela, on peut dire que Paro a dit que comme les bnei Israël étaient ses serviteurs, la loi est que tout ce que le serviteur a acquis appartient à son maître, donc tout le bétail des bnei Israël appartient à des non-juifs, et par conséquent il est impossible de les offrir en sacrifice expiatoires, c'est pourquoi il vaut mieux que leur bétail reste en Egypte.

Moché lui a répondu là-dessus : « Toi aussi tu vas nous donner des sacrifices expiatoires et des holocaustes », c'est-à-dire que même toi tu vas envoyer par nos mains des bêtes pour que nous puissions sacrifier des « sacrifices expiatoires » (chelamim). Et si tu dis : « Comment pourrez-vous offrir des sacrifices expiatoires avec du bétail des non-juifs ? » Moché a répondu là-dessus « nous sacrifierons », tu nous donneras les bêtes pour que nous fassions ce que nous devons faire, et de cette façon il est permis à un juif d'offrir des sacrifices expiatoires et aussi de les manger.

**« Je verrai le sang et Je passerai par-dessus vous » (12, 13)**

Le sang n'empêche pas l'épidémie, et ne pas le mettre n'amène pas l'épidémie, fait remarquer Rabbeinou Be'hayé, mais le verset nous apprend que celui qui croit en Hachem totalement et met en Lui toute sa confiance, sans craindre ni Paro ni ses décrets, égorge publiquement l'idole de l'Egypte et met du sang du sacrifice sur les deux montants et sur le linteau, est un tsadik qui fait confiance à Hachem, et il est digne qu'Il le protège de l'ange exterminateur et de l'épidémie.

**« C'est une nuit de veille pour Hachem » (12, 42)**

C'est une halakha dans 'Hochen Michpat qu'« on ne juge pas la nuit », parce que la nuit est un moment de renforcement de la rigueur dans les mondes supérieurs. Or la nuit de la sortie d'Egypte était différente des autres nuits, elle était aussi importante que le jour, où il n'y a pas de rigueur mais totale miséricorde. Donc pendant la nuit de Pessa'h, il était permis de juger, car c'était comme un jour.

Le « Kaf HaCohen » zatsal fait remarquer que le verset emploie l'expression « leil chimourim » (nuit de veille), ce qu'on peut lire comme « une nuit où l'on enseigne (chemorim) la halakha, parce que la nuit de Pessa'h est différente de toutes les autres nuits de l'année, et appartient à la miséricorde totale. Non seulement la nuit de Pessa'h qui a eu lieu en Egypte, mais chaque année c'est une nuit de miséricorde totale. Le verset termine d'ailleurs par « pour tous les bnei Israël dans leurs générations ».

**« Des matsot seront mangées pendant les sept jours » (13, 7)**

Le livre « Or Ha'Hama » donne une précision au nom du gaon et tsadik Rabbi Yinon 'Hori chelita : Le mot « seront mangées » semble dire que c'est quelqu'un d'autre qui nous fait manger et non la personne elle-même qui mange, il aurait fallu dire « tu mangeras des matsot ».

Il l'explique d'après ce que dit Rachi (Vayikra 11, 43) sur le verset « ce sont des choses abominables, il n'en sera pas mangé », pour rendre coupable à la fois celui qui mange et celui qui fait manger.

Par conséquent, on peut dire ici aussi que la Torah dit aux grands de faire manger aux petits, « des matsot seront mangées pendant les sept jours », c'est pourquoi le mot utilisé veut dire « faire manger » – aux petits – ce qui implique que quelqu'un le leur fait manger, en plus de la mitsva de manger qui s'applique à tous les bnei Israël.

De cette façon, on peut expliquer aussi pourquoi le verset qui vient immédiatement après est : « Tu parleras à ton fils en ce jour-là pour lui dire » – c'est-à-dire qu'outre la mitsva de manger de la matsa, ce que les grands doivent faire faire aux petits, il est souhaitable que le père raconte à son fils la sortie d'Egypte et les merveilles de Hachem.

## À LA LUMIÈRE DE LA PARACHA

**« Il leur dit : qu'il en soit ainsi que Hachem soit avec vous si je vous renvoie, vous et vos enfants, voyez que le mal est face à vous. Ce n'est pas ainsi, allez, les hommes et servez Hachem, car c'est ce que vous demandez. »**

Rachi explique : « Voyez que le mal (ra'ah) est face à vous. J'ai entendu un Midrach qui disait : il y a une étoile qui s'appelle « ra'ah ». Paro leur a dit : Je vois dans mon horoscope que cette étoile vient à votre rencontre dans le désert, et c'est un signe de sang et de mort.

Je voudrais l'expliquer d'une autre façon. On sait que quatre-vingt pour cents des bnei Israël qui étaient en Egypte n'en sont pas sortis, comme le dit Rachi (voir Chemot 22, 13, 18), et seuls vingt pour cent voulaient sortir pour recevoir la Torah, et pour pouvoir servir Hachem aussi bien que possible sans personne qui les dérange. Les Sages ont dit (Chemot Rabba 14, 3) qu'il y avait des criminels en Israël, qui avaient là-bas une grosse fortune et beaucoup d'honneurs, et ils ne voulaient pas sortir. Donc la raison pour laquelle ils ne voulaient pas sortir était qu'ils avaient beaucoup d'argent et d'honneurs, et l'épreuve de la richesse les a vraiment aveuglés au point qu'ils ne voyaient plus la vérité, si bien que même après avoir vu tous les miracles et les merveilles que Hachem avait faits en Egypte, ils ne voulaient toujours pas sortir.

Si nous sommes sincères, nous devons dire que Paro pensait que toute la communauté d'Israël allait sortir de son pays, avec aussi les méchants parmi eux. Il ne savait pas que les méchants allaient mourir avant que les bnei Israël sortent d'Egypte. Il a compris que la majorité, qui était composée de méchants, ne voulait pas servir Hachem, c'est pourquoi Paro leur a dit : « Voyez que le mal est face à vous », à savoir les méchants, qui ne veulent pas servir Hachem et ne veulent pas sortir, c'est ce qui est face à vous.

# TES YEUX VERRONT TES MAITRES

## RABBI 'HAÏM KAPOUSSI ZATSAL

**L**e pieux Rav notre maître Rabbi 'Haïm Kapoussi ba'al haness, qui était dayan, est devenu aveugle, et on murmurait sur lui qu'il avait dû prendre des cadeaux corrupteurs. Il dit en public qu'il avait entendu ce qu'on racontait sur lui, qu'il avait accepté des cadeaux corrupteurs, et que si c'était vrai, que ses yeux restent à jamais voilés, mais que s'il était absolument innocent, que ses yeux recommencent à voir comme autrefois. Sa prière fut exaucée, et la vue lui revint.

Et moi, le jeune, j'ai vu sa signature quand il était aveugle. Il signait approximativement et on ne reconnaissait presque pas les lettres, comme chez quelqu'un qui ne voit pas. Et j'ai vu sa signature ensuite : « Hachem m'a fait un miracle, 'Haïm Kapoussi », d'une écriture droite. Jusqu'à aujourd'hui, quiconque profère un faux serment sur sa tombe est puni. Que son mérite nous protège. »

C'est ainsi que le 'Hida, dans son livre « Chem HaGuedolim », fait l'éloge du gaon 'Haïm Kapoussi, qui est né à Alger d'une famille qui avait été exilée du Portugal en 5151. On obligeait ces réfugiés à porter un vêtement qui se terminait par un capuchon pointu, « kapousson ».

Rabbi 'Haïm Kapoussi lui-même partit à Alexandrie, qui était à cette époque le centre économique de l'Égypte. Ensuite il passa d'Alexandrie à Damiat en Égypte. Il parle dans ses écrits de ses nombreux déplacements et de son absence de tranquillité : « Même maintenant, alors que je suis exilé de chez moi, sans mes ustensiles ni mes livres, mes mains sont impuissantes et mes yeux aveugles, et par-dessus tout mon cœur se fait du souci, comme l'eau recouvre la mer. C'est ainsi que prie celui qui est exilé, entouré de frayeurs de tous côtés, au cœur tremblant et triste, qui se sent menacé. »

### *Il allait dans l'obscurité*

Rabbi 'Haïm Kapoussi reçut l'essentiel de sa Torah de Rabbi Ya'akov Beirav zatsal, le plus grand des sages d'Erets Israël à l'époque qui a suivi l'expulsion d'Espagne, qui avait appris la kabbala de la bouche du Ari.

Rabbi 'Haïm correspondait en halakha avec les grands de sa génération. Les plus célèbres d'entre eux sont Rabbi David Zimra (le Ridbaz), qui était à la tête du judaïsme d'Égypte, Rabbi Ya'akov Castro et Rabbi Betsalel Ashkenazi (auteur de « Chita Mekoubetsset »). Il correspondit beaucoup avec Rabbi Méïr Gabisohn.

Une partie de ses responsa ont été publiées dans le livre Tachbets, les Responsa de Rabbi Betsalel Ashkenazi, les Responsa du Maharam Galanti et d'autres. Le surnom « Ba'al Haness » accompagnait partout le nom de Rabbi 'Haïm Kapoussi, à cause d'une histoire qui était arrivée. Un employé de la douane avait reçu des prêts pour son maître le douanier. Comme l'employé juif n'avait pas l'habitude de jurer, il fit vœu de ne plus manger de viande ni de boire de vin si la dette n'était pas acquittée. Quelques années passèrent, et l'employé ne réussissait pas à rembourser sa dette. Les créanciers voulaient l'obliger à accomplir son vœu, mais Rabbi 'Haïm décréta qu'il pouvait revenir dessus, parce qu'étant donné la pauvreté de l'employé, c'était quelque chose d'inévitable, et il n'avait certainement pas fait le vœu en pensant à cela. Ce verdict en faveur de l'employé provoqua un mauvais renom à Rabbi 'Haïm Kapoussi, à la suite de quoi éclata une grande controverse.

Un des sages qui se conduisaient avec mépris envers Rabbi 'Haïm alla jusqu'à faire allusion à sa cécité en lui appliquant le verset : « Il allait dans l'obscurité »...

Rabbi 'Haïm lui envoya une réponse détaillée sur tous ses arguments contre sa décision, et tint également compte de l'allusion à sa cécité,

« sur le fait que vous avez écrit « il allait dans l'obscurité », je vous demande de lire la fin du verset : « qu'il fasse confiance dans le Nom de Hachem ». En Lui mon cœur a confiance, même si je vais dans l'ombre de la vallée de la mort aucun mal ne m'advientra, et si je suis assis dans l'obscurité, Hachem est ma lumière.

### *Que Sa volonté soit que mes yeux s'ouvrent*

Comme à l'habitude dans une controverse, le feu du mauvais penchant s'étendit même jusqu'aux sages de la génération. Cette triste histoire atteignit son summum quand on répandit dans le public le bruit que la cécité de Rabbi 'Haïm provenait des cadeaux corrupteurs qu'il avait reçus. Il y avait même une preuve de la Torah dans les paroles du verset : « car les cadeaux corrupteurs aveuglent les yeux des sages ». Quand cette grave accusation fut connue de Rabbi 'Haïm, il demanda à toute la communauté de se rassembler dans la synagogue le Chabat. Il commença à dire des paroles de Torah d'actualité, puis passa au sujet principal : « Je sais que certains racontent sur moi que j'ai pris des cadeaux corrupteurs, et Hachem sait que je suis entièrement pur de cette faute, et elle n'est pas en moi. Et maintenant, s'il y a quelqu'un à qui j'ai pris quoi que ce soit ou pour qui j'ai déformé le verdict, qu'il m'en accuse devant Hachem et devant toute cette sainte assemblée.

Là, Rabbi 'Haïm éleva le ton et dit : « Pour que ce soit pour moi un témoignage, je prie Hachem le D. de justice que si c'est vrai et si je suis coupable, que mes os se rabougrissent, et que je ne puisse pas descendre de l'estrade. Et si je suis innocent, puisse être Sa volonté que mes yeux s'ouvrent, que la vue me revienne, et que toute la communauté sache qu'il y a un D. de justice et de vérité. » Un frisson parcourut le cœur des fidèles en entendant ces paroles. Effectivement, à leur grande stupéfaction, sa prière fut exaucée. Ses yeux s'ouvrirent immédiatement et il regarda autour de lui, en appelant chacun par son nom. Il descendit de l'estrade et salua par son nom tous ceux qu'il rencontrait. Et à partir de ce moment-là, il signait : « Hachem m'a fait un miracle, 'Haïm Kapoussi ».

Après le grand miracle qui lui était arrivé, il consacra la plus grande partie de son temps à écrire un livre sur la Torah, « Beor Ha'Haïm », en allusion à la lumière des yeux qui lui était revenue.

### *Les habitants du pays aussi*

Après son décès, le 12 Chevat 5391, le lieu de son tombeau devint sacré pour les juifs d'Égypte, car quiconque avait besoin d'être sauvé venait prier sur la tombe de Rabbi 'Haïm Ba'al Haness et méritait de voir des miracles et des merveilles.

Dans le récit de voyages de Rabbi Ya'akov Sapir, « Even Sapir », il décrit ce qu'il a entendu et vu en Égypte sur la tombe de Rabbi 'Haïm Kapoussi, et voici ce qu'il dit :

« Pendant les dix jours de techouva, je suis allé au cimetière, mais il n'y a pas de beaux tombeaux, juste ce qui est l'habitude. J'ai vu ici une tombe sur laquelle se trouve une grosse pierre qui est entièrement mouillée d'huile, des libations que chacun fait dessus, quiconque a une supplication à présenter. »

« Avant la visite du saint tombeau, observe Rabbi Ya'akov Sapir, on enlève ses chaussures de loin, et on rampe jusqu'à la tombe sur les mains et les genoux, car elle est extrêmement sainte. »

Il y a une autre coutume que Rabbi Ya'akov a entendue des juifs qui font la visite, que lorsqu'ils veulent prononcer un serment grave, ils jurent par le nom de Rabbi 'Haïm, et même les habitants non-juifs du pays respectent son nom et font jurer les juifs par son nom.